



N° de résolution
ou annotation.

2016-08-23

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Comité exécutif** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue le **23 août 2016**, à 19 h, à la salle de l'exécutif du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président
M^{me} Ginette Rancourt
M^{me} Renée Thiboutot
M. Félix Guay, enseignement primaire

sont également présents :

M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
M^{me} Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale

Résolution
CE-16-049
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté

Résolution
CE-16-050
Adoption du
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 28 juin ainsi que son ajournement du 7 juillet 2016 soient acceptés tel quel.

Adopté

Vérification des
comptes à payer
et des frais de
déplacement

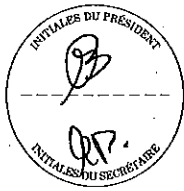
Il y a eu vérification des comptes à payer codification 01-16-08-23, 02-16-08-23 et 04-16-08-23, des cartes de crédit VISA RBC payées en juin et juillet 2016 par les membres du comité exécutif.

Adopté

Résolution
CE-16-051
Projet « Mise aux
normes des
issues au pavillon
Le Séjour

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à l'entrepreneur « Construction Filiatrault inc », pour le projet « Mise aux normes des issues au pavillon Le Séjour de Macamic » au montant de 122 450,00 \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour les années 2013-2014.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-16-052
Projet «Réfection
du réseau
d'égout sanitaire
extérieur pavillon
Roquemaure

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à l'entrepreneur «Construction Sylvain Rouleau», pour le projet «Réfection du réseau d'égout sanitaire extérieur au pavillon de Roquemaure» au montant de 9 538,04 \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments» pour les années 2011-2012.

Adopté

Résolution
CE-16-053
Liste des
emprunts par
billet


Proposé et résolu unanimement que la liste des emprunts par billet à court terme effectués et autorisés par la direction générale depuis la dernière séance du comité exécutif soit acceptée telle que présentée.


Adopté

Résolution
CE-16-054
Levée la séance

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté


Président


Secrétaire général

/sf